

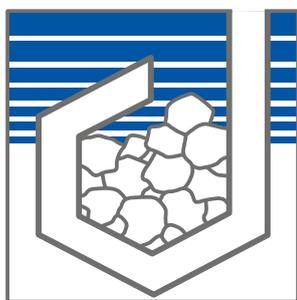
B I M E

2015
Été-Automne



BULLETIN D'INFORMATIONS
MUNICIPALES D'ÉTREMBIÈRES





PERE & FILS descombes



**MATERIAUX
ET
CARRIERES DU SALEVE**

**ENGAGEMENT
ENVIRONNEMENTAL**

**SABLES ET
GRAVIERS LAVES**

**TRANSPORTS
DE MATERIAUX**



**VALORISATION
ET RECYCLAGE
DE MATERIAUX INERTES**

**EXPLOITATION
DE CARRIERES**

REMBLAIEMENT DE SITES



**34, chemin de Balme 74100 Le Pas de L'Echelle
ETREMBIERES**

TEL. 04 50 39 78 00 - FAX. 04 50 39 88 95

contact@carrieres-descombes.fr - www.carrieres-descombes.fr

Sommaire

ÉDITO	p. 5
VIE SOCIALE	p. 6
<i>- THÉ DANSANT, OSONS LE BUS</i>	
CADRE DE VIE	p. 8
<i>- TRAVAUX, BOULODROME, DÉVELOPPEMENT DURABLE</i>	
INFORMATION - COMMUNICATION	p. 11
<i>- LE LOGO D'ETREMBIÈRES, LE SITE INTERNET</i>	
ANIMATIONS DU VILLAGE	p. 12
<i>- AGENDA, APE, L'EFE, BIBLIOTHÈQUE, THÉÂTRE, OFFICE DU TOURISME, NUMÉROS UTILES</i>	
SECTEUR FINANCES ET SCOLAIRE	p. 17
<i>- FINANCES, HISTOIRE DE LA LAICITÉ</i>	
INTERVIEW THÉÂTRE	p. 19
SECTEUR URBANISME ET CIMETIÈRE	p. 20
C'EST D'ACTU	p. 21
MIEUX CONNAÎTRE NOS ÉLUS !	p. 23
VOTRE POLICE VOUS INFORME	p. 24
CA S'EST PASSÉ EN IMAGES	p. 25
MÉMOIRE DE VEYRIER ET D'ÉTREMBIÈRES	p. 26

BIME (Bulletin d'Informations Municipales Étrembières) est une publication de la municipalité d'Étrembières.

Directeur de la publication :
Alain Bosson

Responsable de la commission info-communication :
Anny Martin

Comité de rédaction :
E. Baud, L. Déramé, A. Martin,
R. Michel, O. Moriaud, X. Dupin

Le service info-comm de la mairie :
D. Bahisson, F. Collet

Crédit Photos :
Céline Gispert, Laurence Déramé,
Raphaële Michel, Office du Tourisme,
Ch. Lavorel, A. Martin, Archives Mairie

Conception-réalisation :
Repro Léman

Impression :
Repro Léman
Impression sur papier recyclé extra
blanc type coccon silk 200g et 115g

Tirage : 1500 ex



béton prêt à l'emploi

Chemin de la Gravière - 74100 ETREMBIÈRES

 04 50 85 07 21

@ betondusaleve@orange.fr

Site de production  04 50 85 20 00

Centre administratif  04 50 17 08 07

SARL
CHAVAZ
Père et Fils

SARL
CHAVAZ
Transports



CARRIÈRES DU SALÈVE
MATÉRIAUX ET TRANSPORTS

423 chemin de Balme - Le Pas-de-l'Echelle - 74100 ETREMBIÈRES
Tél. 04 50 39 92 50 - Fax 04 50 95 87 27 - info@chavaz.fr



Vers la commune nouvelle ?

Chers administrés,

En 1966 fut créé le SIVMAA, syndicat intercommunal à vocation multiple. Étrembières entra dans l'ère de l'intercommunalité, avec 5 autres communes : Ambilly, Annemasse, Gaillard, Vétraz, Ville-la-Grand. Cette structure devait évoluer, en 2002, en communauté de communes avec les 5 communes citées plus haut. À la fin de cette même mandature, nouvelle évolution en communauté d'agglomération, à 6 tout d'abord ; puis, à 12, la Communauté de Communes des Voirons fusionne avec nous pour former Annemasse - Les Voirons Agglo. Citons les nouveaux venus : Bonne, Cranves-Sales, Juvigny, Lucinges, Machilly, St-Cergues. Ces évolutions ont resserré les liens entre les communes et permis un accroissement significatif des dotations de l'État (DGF, dotation globale de fonctionnement). Annemasse Agglo devient plus que jamais la 2^e agglomération de la Haute-Savoie, et l'un des principaux interlocuteurs de Genève pour le façonnement du grand GE : l'Agglomération franco-valdo-genevoise et ses infrastructures de transport majeures. Entré au conseil municipal en 1983, j'ai approuvé ces étapes comme autant de mesures allant dans le sens du progrès.

Aujourd'hui, nous nous trouvons face à un nouveau défi, la commune nouvelle, dernier stade de l'intercommunalité. Cette disposition remplace l'ancien dispositif de fusion des communes et consiste en un regroupement de communes, pouvant notamment s'appuyer sur le périmètre des intercommunalités auxquelles elles adhèrent. Pour peu que le conseil municipal

en décide ainsi, Étrembières pourrait très vite ne former plus qu'une seule entité avec une ou plusieurs communes. Autrement dit, je suis peut-être le DERNIER MAIRE D'ÉTREMBIÈRES DE L'HISTOIRE, puisque votre mairie deviendrait une mairie de quartier, avec un maire délégué, un peu comme pour nos grandes villes et leurs mairies d'arrondissements.

Que penser de ceci ? Évolution normale des choses, il y a trop de communes en France, trop d'éparpillement des décisions, d'où cette simplification et cette recherche d'économies, diront certains. D'autres affirment que l'on passe du trop petit au trop grand, avec un éloignement entre le citoyen et le pouvoir local. L'on va jusqu'à penser que de plus grandes communes formeront de plus grandes intercommunalités, qui, à leur tour, constitueront une mosaïque de régions concurrentes, livrées aux lois du marché, au détriment de l'état social et protecteur.

Le Conseil municipal devra se pencher sur la question, et décider. En attendant, nous avons la chance d'avoir parmi nous des anciens élus expérimentés et des administrés impliqués dans la vie communale. À eux et à vous tous, je pose la question : que faut-il faire pour Étrembières ?*

PS : à l'heure où j'écris ces lignes, nous sortons de la crise causée par la grande inondation des 1^{er} et 2^e mai dernier, qui a touché les secteurs des Grandes Îles, de l'Eau Belle, de la Biche, des Pralets et de l'Arve. Avant de faire les diverses déclarations et le bilan relatifs à celle-ci, j'exprime ma sympathie aux sinistrés et ma reconnaissance aux fonctionnaires et aux élus d'Étrembières pour leur comportement exemplaire et solidaire lors de la mise en place du plan de secours.

* Vous pouvez vous adresser à Monsieur le Maire, sur rendez-vous.

Tél. : 04 50 92 04 01

Mail : mairie.etrembieres74@wanadoo.fr

Site internet : www.etrembieres.fr

**Alain Bosson,
Maire d'Étrembières**





THÉ DANSANT, UNE PREMIÈRE !

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

a organisé un thé dansant le 1^{er} mars 2015, à la salle des fêtes !

Kévin, d'AnimusiK, nous a fait danser sur des pasos, tangos, valse et autres, ainsi que sur du Claude François, Mike Brant... Nous avons pu apprécier le talent de ce chanteur à la voix puissante, même si certains ont fui...

Une quarantaine de personnes habitant Étrembières et certaines venant de communes avoisinantes étaient présentes.

Le CCAS réfléchit à vous proposer une animation qui fédérera un plus grand nombre de participants.

Nous tenons à remercier toutes celles et tous ceux qui ont confectionné des gâteaux et, en particulier, les membres du club de la Belle Époque.

Emmanuelle Lebeurre,
Maire Adjointe



Le repas des aînés,
organisé et proposé par le CCAS,
aura lieu le **samedi 17 octobre**
à midi, en extérieur.



OSONS LE BUS

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) a proposé, le 26 février 2015, à la salle des Bleuets, une réunion intitulée Osons le bus, à l'initiative de la TP2A (société des Transports Publics de l'Agglo Annemassienne), animée par leur assistante marketing, Aline Picut.

Cette réunion avait pour but de présenter le fonctionnement du service de transports en commun : choisir la ligne de bus qui convient, connaître les sens de circulation, lire une fiche horaire, repérer son arrêt, prendre connaissance du plan de réseau et s'y situer.

Parmi les personnes présentes, certaines n'avaient jamais pris le bus et ont posé des questions, notamment sur l'achat des tickets de bus : coût, lieux de vente... L'animatrice a rappelé aux usagers qu'ils peuvent se rendre à la boutique TAC, où on les renseignera de façon précise sur le trajet à prendre.

Le répondeur et la boîte mail de la boutique TAC sont consultés quotidiennement et les usagers peuvent y demander des informations ou y signaler tout incident éventuel.

La TAC édite un guide bus chaque année, présenté et commenté lors de cette réunion.

La marche à suivre à l'intérieur du bus a également été rappelée. Les questions soulevées par les dessertes de l'hôpital de Contamine-sur-Arve et des différents collèges et lycées ont été abordées. Puis, chaque participant, muni de son guide et d'un plan du réseau, a pu appliquer tous ces conseils, une mise en situation ayant été proposée à l'occasion d'un trajet du Pas de l'Échelle jusqu'au centre commercial Shopping Étrembières.

Vous pouvez retrouver le diaporama diffusé lors de cette animation sur le site de la mairie d'Étrembières : www.etrembieres.fr rubrique Vie pratique, sous-rubrique Transport urbain.

Boutique TAC

- 1 bis, rue Adrien Ligué à Annemasse
- Téléphone : 0 800 00 19 53
- Appel gratuit depuis un poste fixe
- <https://www.reseau-tac.fr>



Cadre de vie

TRAVAUX

Chef-lieu

La phase II des travaux d'assainissement de la traversée du chef-lieu a commencé, et tout le monde s'en est aperçu !

Le trafic est très perturbé. Pour traverser le chef-lieu, la circulation est possible uniquement dans le sens Annemasse-Pas de l'Échelle.



Dans le sens Pas de l'Échelle-Annemasse, la circulation est déviée par la route du Salève en passant vers le Château, ou par Gaillard, ce qui engendre énormément de ralentissements.

Les commerces du chef-lieu sont accessibles dans les deux sens et le resteront tout le temps du chantier.

Pour se rendre au Shopping Étrembières, il faut impérativement prendre la déviation.

La pose de feux tricolores a été envisagée, mais fortement déconseillée par l'ensemble des intervenants car les embouteillages seraient encore plus nombreux.

Malgré le sens unique, un grand nombre de véhicules empruntent le sens interdit, ce qui représente un danger supplémentaire pour les personnes qui travaillent sur place, et aussi pour les usagers de la route, qui, eux, sont dans le bon sens de circulation.

Parallèlement, les travaux d'assainissement sont effectués dans les chemins adjacents. Désormais, l'eau sera accessible au cimetière, en hiver également.

Plus de risque de gel !

En dehors de cette période, on utilisera toujours l'eau des sources.

Les travaux d'assainissement sont des travaux que les communes ont l'obligation d'effectuer.

Nous comprenons les désagréments que chacun d'entre vous subissez, mais soyez prudents !

Les travaux sont étalés sur les 18 prochains mois...

Patience et sourire devraient les rendre plus faciles à vivre pour tout le monde.



TRAVAUX

Plaque

La plaque de la place de la Mairie avait été déposée lors des travaux d'isolation.

Un problème technique avait empêché sa repose immédiate, mais nos services techniques ont résolu le problème et la place est à nouveau, la bien nommée, place Marc Lecourtier.





BOULODROME

Un boulo-drome tout neuf dans notre commune !

Le bâtiment est situé au Pas de l'Échelle, rue des Chamois, près du stade de foot.

La construction s'achève et une partie de ce bâtiment est réservée à notre toute nouvelle école de foot.

L'inauguration aura lieu le 26 septembre 2015 en fin de matinée.

Si vous êtes intéressés par la pratique de la boule lyonnaise, n'hésitez pas à prendre contact avec :

La boule du Salève

Président : René Buffaz

Contact : Raymond Arrigoni

Tél. 04 50 39 81 94

mail : arrigoni.raymond@orange.fr



TRAVAUX COMPLÉMENTAIRES

De çà, de là...

Des travaux, de plus petite envergure mais tout aussi importants, ont été effectués tout au long de l'année.

Du côté du Pas de l'Échelle, sur le chemin de Veyrier, aménagement du cheminement piétonnier et création d'un mini-giratoire enrobé, à côté du restaurant petit Four'no...

Du côté d'Étrembières, remplacement de l'appentis situé près de la bibliothèque, dans l'enceinte du cimetière, goudronnage des cheminements et installation d'abris pour les poubelles...

Chaque jour, les services techniques de notre commune s'occupent de la rénovation et de la maintenance des bâtiments communaux, de l'entretien de la voirie et des espaces verts.

Eric Michel,
Maire-adjoint



DÉVELOPPEMENT DURABLE

La journée de l'environnement, consacrée au ramassage des débris au bord des routes, a eu lieu le **samedi 28 mars**. Un beau soleil accompagnait les volontaires présents au Pas de l'Échelle et à Étrembières.

De jeunes enfants s'étaient levés de bonne heure pour participer à cette journée, particulièrement les scouts, toujours prêts et très concernés par l'environnement.

Le départ pour le ramassage a été donné à 9 h 00. Six circuits étaient prévus. Tout le monde s'est retrouvé à midi au skate park pour le repas préparé par nos bénévoles : salades, grillades de poissons et de viandes, fromage, fruits et compotes ont été accueillis avec joie après cette matinée bien remplie.

Un intermède animé par Mickaël Tissot, de l'association Anim'nature de La Muraz, a été proposé dans le but de développer notre intérêt pour le tri sélectif. Les associations communales ont été très présentes sur cette journée et nous les en remercions.

Plusieurs entreprises de notre commune ont répondu positivement et nous ont soutenus dans notre démarche : Shopping Étrembières, McDonald's, restaurant Wowo, pharmacie d'Étrembières, Sidefage.

Les actions de l'AICA, association de chasse, sont à souligner ; ses membres œuvrent tout au long de l'année en préservant les chemins, particulièrement dans le Salève et dans les marais.



Cette journée : 1 700 kg de débris ont été ramassés par 50 personnes.

Mégots par milliers, paquets de cigarettes, bouteilles en PET, canettes, carcasses de vélos, pots de peinture, déchets dans les cours d'eau, etc.

Souvent, nous nous demandons quelle serait la réaction de ces personnes, mal intentionnées ou négligentes, si nous allions vider des gravats ou jeter des pneus usagés dans leur cour ou leur jardin...

Encore merci d'avoir participé, merci de vous être informés, et merci de communiquer sur la nécessité d'être ou de devenir responsables de nos actes.



La commission Développement durable
Éric Michel, Raphaële Michel, Odile Moriaud

Le brûlage des déchets verts et autres est strictement interdit par la loi et passible d'amende

Un seul feu de 50 kg de végétaux émet autant de poussière que :

- 6 000 km parcourus par une voiture diesel récente,
- 18 500 km pour une voiture essence récente,
- 3 mois de chauffage d'un pavillon avec chaudière fuel performante.

Chacun d'entre nous est concerné par la qualité de l'air, nous respirons tous le même !

Des déchetteries sont à votre disposition :

- Vétraz-Monthoux : Rue Germain Sommeiller (près de l'aérodrome)
- Gaillard Rue du Transval

Horaires : Du lundi au samedi : Été : 7h00 à 19h00 - Hiver : 8h00 à 17h00

N'oublions pas le tri et le recyclage !

Des points d'apport volontaires sont accessibles sur notre commune.



LA COMMUNE A UN NOUVEAU LOGO

Comme vous avez pu le constater, le logo¹ de la commune d'Étrembières a été créé et il reprend les couleurs du blason² historique.



Il utilise le sinople³ vert, couleur héraldique⁴ classée dans les émaux, mais aussi le **jaune** « or » et le **gris** « argent », qui font partie des métaux dans la classification des couleurs héraldiques.

Le bleu a été ajouté, faisant référence à l'Arve, au pont d'Étrembières, aux eaux vives de la cascade des Eaux Belles et aux eaux souterraines du massif du Salève.

La référence à l'eau est également présente à travers les formes utilisées, proches de la goutte d'eau. Ces trois formes modernisent le logo et soulignent le dynamisme de la ville, qui s'est beaucoup développée depuis quelques années et est devenue un véritable carrefour, proche de la Suisse et des grandes villes, telles qu'Annemasse ou Annecy.

La tour rappelle le château médiéval d'Étrembières, et l'échelle le hameau du Pas de l'Échelle, symboles de la commune, qui apparaissent sur le blason.



1- Un **logotype**, plus couramment appelé « **logo** », est une représentation typographique servant à identifier visuellement, de façon immédiate, une association, une institution ou toute autre sorte d'organisation. Un logotype était à l'origine, en typographie, une marque écrite à l'aide d'une fonte de caractères spéciale, et disposée d'une manière particulière, mais lisible.

2-Un **blason** est la manière de décrire des armoiries, c'est-à-dire de formuler leur blasonnement qui, dans son sens le plus fréquent, est l'action de décrire ou encore de lire ou déchiffrer des armoiries. Il s'agit d'un langage technique propre pour décrire d'abord le dessin précis d'un blason, que rien ne peut décrire autrement, hormis une variante syntaxique, puis les ornements qui lui sont ajoutés.

3-Le **sinople** est une couleur héraldique classée dans les émaux. L'origine du mot est mystérieuse, car sinople a d'abord désigné la couleur rouge. Le mot vient en effet de la ville de Sinop (Turquie), port de Paphlagonie, dont la terre était de couleur rouge. Ce n'est qu'au milieu du XIV^e siècle que le mot change brusquement de sens, sans que l'on sache pourquoi, pour désigner le vert.

4-**L'héraldique** est la science du blason, c'est-à-dire l'étude des armoiries, qui est aussi un champ d'expression artistique.

Source : Wikipédia

Laurence Déramé
Conseillère

NOTRE SITE INTERNET

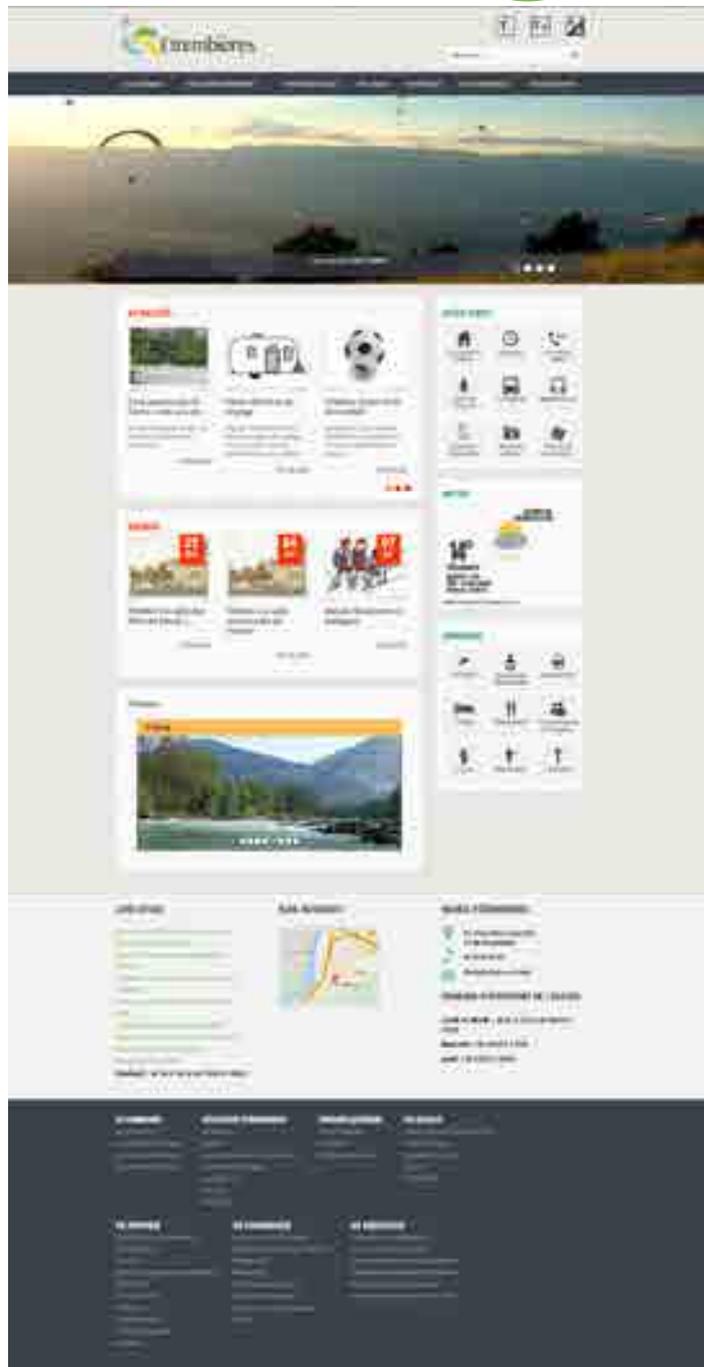
Pour bien naviguer sur notre site, quelques précisions sur des icônes que vous n'avez peut-être jamais utilisées.

Vous avez la main sur les icônes suivantes :

- en haut à droite pour les déficients visuels ;
- le logo d'Étrembières, à tout moment pour revenir sur la page d'accueil ;
- les petits cercles rouges conduisant à d'autres informations (rubrique Actualités, Agenda).

... 6 288
... c'est le nombre
de visiteurs depuis
sa mise en ligne
en février dernier

La commission Information reste à votre disposition pour tout autre renseignement.



Secteur Animations du village

AGENDA

✓ **Samedi 27 juin, la fête des écoles** annonce, pour beaucoup d'entre nous, des vacances et des congés bien mérités ; car, il faut le reconnaître, le 1^{er} semestre 2015 a été mouvementé, voire tragique :

- atteinte à la liberté d'expression, au droit à la différence par des attaques terroristes ;
- la folie d'un pilote entraînant dans son délire la mort de quelque 150 innocents ;
- des séismes, des inondations ;
- et bien d'autres événements anxiogènes...

Aussi, pour ne pas sombrer dans le pessimisme ambiant, il faut relever la tête, réaffirmer notre unité autour des valeurs de la République, à savoir :

- garder confiance en l'être humain, qui sait si souvent se montrer tolérant et généreux ;
- préserver ce lien qui unit chacun avec toutes ses différences.

Pour toutes ces raisons, défendre notre projet culturel communal par le biais des manifestations est une affirmation de sens et de solidarité, d'intelligence et de résistance, dont il importe de prendre toute la mesure en amplifiant la résonance de la liberté.

La commission Animations du village met tout en œuvre, aux côtés des artistes, des professionnels de la culture et avec vous, chers concitoyens, pour que les arts et la culture, le divertissement puissent nous réunir dans un immense espoir d'humanisme et d'universalité.

C'est avec un grand plaisir que nous vous présentons le calendrier du 2^e semestre des manifestations de la commune, avec quelques points forts proposés par notre commission :

✓ **REGARD SUR L'ART**

- les **10 et 11 octobre** : 7^e édition d'une rencontre d'artistes pour une découverte de l'art en toute simplicité et élégance. Une quinzaine d'artistes de diverses expressions raviront un large public. **Samedi 10 octobre au matin**, à la salle des fêtes, une initiation à l'art sera proposée aux enfants des écoles par une artiste, Christine Cufi. **Vendredi 9 octobre, à 18 h 00**, un vernissage auquel vous êtes toutes et tous invité(e)s ouvrira l'exposition.



✓ **Avec Château Rouge "Voisinage" soirée chanson française :**



- **mardi 8 décembre 2015**, dans le cadre de VOISINAGE (partenariat avec Château Rouge). **SOIREE AMBIANCE CABARET** à 20 h 30 à la salle des fêtes, avec le duo marseillais VIS A VIES. Ces chanteurs, auteurs, compositeurs nous interpréteront de la chanson française qui fleure bon la bossa, le swing et un rock aux tonalités pas trop agressives.

✓ Un autre projet ambitieux ! Mais joyeux avec la **FORÊT MAGIQUE DE NOËL**. Le programme n'est pas complètement bouclé, nous vous communiquons nos quasi-certitudes :

- la forêt poussera dans le parc des frères Grenat, en face de la mairie ;
- des associations communales et artisans tiendront différents stands ;
- un concours du **SAPIN LE PLUS ORIGINAL** sera organisé, un jury récompensera le gagnant des deux sessions (enfants et adultes) par un bon pour un sapin et des décorations de Noël (le règlement et le programme seront publiés dès cet automne) ;
- la troupe **LES CONTES JOYEUX** proposera un conte en musique pour petits et grands.





✓ Sans oublier la **FOIRE AUX DISQUES ET À LA BD**, dont la réputation n'est plus à faire auprès des collectionneurs, organisation en partenariat avec **La Brute et le Hareng**.

Dans notre prochain bulletin municipal, nous vous relaterons les événements des Printanières d'Étrembières des mois de mai et juin : les festivités du bicentenaire à Veyrier, les spectacles proposés (*La lenteur du paysage - Voyages dans les Alpes, sur les traces de Horace-Bénédict de Saussure ; du Môle au Molard*), la balade découverte et festisport du 7 juin...

Enfin, il va de soi que la pérennité de ces manifestations dépendra de leur succès ! Si vous avez des idées, n'hésitez pas à nous les soumettre et vous faire connaître auprès du service Animations du village de la mairie d'Étrembières.

Courriel : mairie.etrembieres74@wanadoo.fr - site internet : www.etrembieres.fr

La commission Animations du village vous souhaite un bel été, vous remercie de votre attention et vous attend nombreux !

Anny Martin, Maire Adjointe

N'OUBLIEZ PAS NOS COMMÉMORATIONS

Mardi 14 juillet 2015 à 11 h 00, au monument aux morts, place des frères Grenat :
Commémoration du 14 juillet 1789. Prise de la Bastille, suivie d'un vin d'honneur offert en mairie.
Une exposition de dessins sera proposée par les enfants du groupe scolaire Jean-Jacques Rousseau.

Mercredi 11 novembre 2015, à 11 h 00, au monument aux morts, place des frères Grenat :
signature de l'armistice de la Première Guerre mondiale, suivie d'un vin d'honneur offert en mairie.

MÉMENTO DES MANIFESTATIONS DU SECOND SEMESTRE 2015

Date	Evènements	Organisateur	Lieu	Heure
27.06.2015	Fête de l'école	APE	Groupe scolaire	9 h 00
11.07.2015	Fête au village	Être en Fêtes	Maison du Parc	19 h 00
30.08.2015	Repas de quartier	Association La Balmière	La Pommière	12 h 00
06.09.2015	Concours de boules	Boule du Salève	Terrain de boule extérieur	8 h 00
12.09.2015	Forum des associations	Être en Fêtes	Salle des fêtes	10 h 00
15.09.2015	Assemblée générale	APE	Salle des fêtes	20 h 00
25 et 26.09.2015	Théâtre	École de la Vie	Salle des fêtes	20 h 30
26.09.2015	Inauguration du Boulodrome	Commune	Boulodrome	Fin de matinée
04.10.2015	Loto	Boule du Salève	Salle des fêtes	15 h 00
09.10.2015	Assemblée générale	Bridge Club du Salève	Bridge club	18 h 00
10 et 11.10.2015	Expo Regard sur l'Art	Commission Animation du Village	Salle des fêtes	10 h 00 - 18 h 00
13.10.2015	Assemblée générale	Être en Fêtes	Salle des Bleuets	20 h 00
17.10.2015	Repas des aînés	CCAS	Salle des fêtes ou extérieur	12 h 00
07.11.2015	Belote	APE	Salle des fêtes	19 h 30
14.11.2015	Maisons fleuries	Commission Maisons fleuries	Salle des fêtes	18 h 00
21 et 22.11.2015	Forêt Magique de Noël	Commission Animation du Village	Esplanade de la mairie	À venir
29.11.2015	Foire aux disques et BD	La Brute et le Hareng	Salle des fêtes	10 h 00 - 18 h 00
08.12.2015	Chansons françaises "Vis à Vies"	Voisinage - Château Rouge	Salle des fêtes	20 h 30
18.12.2015	Chocolat chaud et vin chaud	APE	Salle des fêtes	14 h 00

Secteur Animations du village

APE

L'Association des Parents d'Élèves, tout le monde connaît... Mais peu savent ce que les bénévoles réalisent tout au long de l'année pour les enfants du groupe scolaire Jean-Jacques Rousseau.

L'association existe depuis 1976. Eh oui, bientôt 40 ans que quelques parents bénévoles prennent de leur temps pour organiser toutes sortes de manifestations.

Il y a la **fête de l'école**, bien sûr. Cette année, elle aura lieu le **samedi 27 juin** dans la cour de l'école.

Mais il y a aussi des soirées à thème, des concours de belote, des vente de fleurs, de chocolats et, tout récemment, une bourse aux jouets. Toutes ces activités permettent aux enseignants d'organiser des projets pédagogiques, des sorties scolaires, du ski de fond, des cours de natation.



L'Association des Parents d'Élèves, c'est aussi une formidable aventure humaine.

C'est un moyen extraordinaire de partage, de rencontre, et quoi de plus gratifiant que de voir les enfants souriants monter dans un bus qui les emmène aux Brasses pour skier, à Château Bleu apprendre à nager, ou une semaine en classe découverte.

L'APE tient à remercier les généreux donateurs (dons de mariages, dons divers, les Carrières du Salève...), la mairie d'Étrembières (subvention annuelle), les employés communaux pour leur aide lors de nos manifestations extérieures.

Voilà maintenant 7 ans que je suis bénévole au sein de cette association, et c'est avec émotion que je la quitterai en septembre. La relève est là, mais les bénévoles ne sont jamais assez nombreux... Alors, n'hésitez pas, rejoignez-les, venez partager tous ces moments. Ces instants conviviaux sont toujours l'occasion de créer des liens au sein de notre commune.

Pour l'APE,
Christelle Rousset



COUP D'ENVOI POUR L'EFE !

Sous l'impulsion de la mairie, et notamment de Madame Emmanuelle Lebeurre, Adjointe en charge des Sports et de la Jeunesse et de sa commission, l'association École de Football Étrembières a été créée.

L'association a pour but de monter une école pour les enfants de 5 à 12 ans (nés entre 2003 et 2010) souhaitant apprendre à jouer au football.

Une première réunion d'information avait été organisée le mercredi 11 mars 2015 afin de présenter le projet, rencontrer les personnes intéressées et préinscrire les enfants (garçons ou filles).

Les statuts et le comité directif de l'association ont été adoptés lors de l'assemblée constitutive du mercredi 25 mars 2015. Le comité directif est composé de : Axel Lebeurre (président), Naïma Mouhib (trésorière), Damien Beurrier (secrétaire), Jérôme Brougues, Stéphane Biasetti et Raphaël Lebeurre (membres).

La mairie devrait s'investir fortement auprès de notre toute nouvelle association, en laissant à disposition le terrain de football

du Pas de l'Échelle ainsi que les vestiaires, et en investissant dans du matériel pour le club.

Pour le moment, ce ne sont pas moins de 25 enfants qui se sont préinscrits auprès de la mairie.

Les catégories U7 (2009-2010) et U9 (2007-2008) sont les plus demandées. Il manque encore des effectifs pour pouvoir créer une équipe U11 (2005-2006) avec 4 inscrits et U13 (2003-2004) avec 1 inscrit.

Toutes personnes (enfants ou adultes) motivées et forces de proposition seront les bienvenues. Elles peuvent nous contacter par

mail : a.lebeurre@gmail.com,
damien.beurrier@orange.fr
ou : mairie.etrembieres74@wanadoo.fr

Une réunion sera prochainement organisée afin de présenter les avancées de l'association (déclaration au district de foot, inscriptions des enfants...) et les actions à venir (organisation d'un mini-tournoi à l'Agorespace pour les Printanières d'Étrembières, le 7 juin 2015).

Salutations sportives de l'EFE.

BIBLIOTHÈQUE

Prix Rosine Perrier 2015

Pour la 3^e année consécutive, votre bibliothèque participe au prix Rosine Perrier.

Venez emprunter les livres de la sélection 2015, voter et ainsi faire partie du jury qui décernera le prix Rosine Perrier. Le lauréat sera récompensé le **10 octobre 2015**, à l'occasion du salon du livre d'Hermillon.



Vous avez jusqu'au 1^{er} septembre 2015 pour voter dans votre bibliothèque. Cette année, le thème choisi est l'Art du Temps, le Temps, question fondamentale de l'Humanité.

L'évolution au sein de la famille, l'évolution d'un peuple au fil de l'histoire, la transmission de l'homme à l'enfant...

...sont autant de questions abordées dans la sélection que vous retrouverez dans l'encadré.

Voici la **SELECTION DU PRIX ROSINE PERRIER 2015** (titre - auteur - éditeur) :

L'homme qui marche - Yves Bichet - Mercure de France
Ajmati - Béatrice Castaner - Serge Safran
Les brumes de l'apparence - Frédérique Deghelt - Actes sud
Le démantèlement du cœur - Daniel de Roulet - Buchet Chastel
Le Liseur du 06h27 - Jean Didierlaurent - Au Diable Vauvert
Plus noire avant l'aube - Béatrice Fontanel - Stock
Légaré de Lisbonne - Bruno d'Halluin - Points
Les couleurs du Sultan - Isabelle Hausser - Buchet Chastel
Musique rapide et lente - Cyrille Martinez - Buchet Chastel
L'été des lucioles - Gilles Paris - Éditions Éloïse d'Ormesson
L'enfant des marges - Franck Pavloff - Albin Michel
Calcutta - Shumona Sinha - Éditions de l'Olivier

Vous pouvez télécharger la brochure sur notre site internet : www.ETREMBIERES.FR. Vous y trouverez une présentation de chaque roman ou récit et de son auteur.

Cette brochure est également disponible à l'accueil de la mairie.

Bonnes lectures !

Lisez, rêvez, découvrez...

Bibliothèque LE PETIT PRINCE



110, rue des Jardins 74100 ÉTREMBIERES
Tél. 04 50 49 72 46 - bibliotheque.ETREMBIERES@orange.fr

Horaires d'ouverture : lundi de 14 h 00 à 16 h 00,
mercredi de 14 h 00 à 16 h 00, samedi de 10 h 00 à 12 h 00

PIÈCE DE THÉÂTRE

École de la vie

Dominique Maréchal, metteur en scène de l'École de la vie pour la pièce **L'HÉRITAGE PRESQUE PARFAIT**, vous présente les artistes : Martine Cottin, Marie-Thérèse Delétraz, Sonia Duchosal, Colette Farina, Catherine Derym, Elodie Berge, Émilie Baud, Gilles Paquet, qu'ils auront le plus grand plaisir à interpréter, les **25 et 26 septembre** prochain à **20 h 30**, salle des fêtes du Pas de l'Échelle :

**L'HÉRITAGE
PRESQUE PARFAIT**
une pièce d'Angélique Sutti



Les Personnages :

Jeanine : une riche dame de 71 ans, très machiavélique
Élise : aide à domicile auprès de Jeanine, sarcastique
Cindy : sœur de Jeanine et mère de Geneviève et de Natacha, femme « cougar »
Sylvie : sœur de Jeanine et mère de Caroline, sophistiquée et volcanique
Louis : frère de Jeanine, vivant avec Cindy, autiste
Geneviève : nièce de Jeanine et fille de Cindy, adepte du mouvement gothique
Natacha : nièce de Jeanine et fille de Cindy, pimbèche écervelée
Caroline : nièce de Jeanine et fille de Sylvie, défend la cause animale

La pièce se passe dans un salon bourgeois. Prenez une vieille dame machiavélique. Faites-la mijoter à feu doux dans un bouillon de manigances. Ajoutez une pincée de mensonges et une ambiance familiale explosive. Accompagnez le tout d'un héritage salé et d'une bonne dose d'humour. Vous obtiendrez une pièce de théâtre délicieuse...

Venez-vous détendre et applaudir nos talentueux artistes !

Secteur Animations du village

OFFICE DU TOURISME



Vos vacances commencent ici

Pourquoi chercher ailleurs ce qui se trouve à deux pas de chez soi ? Pendant tout l'été, Annemasse Tourisme vous propose tout un éventail d'idées de sorties et de découvertes à partager entre amis, en couple ou en famille ! Direction la région d'Annemasse, la destination la plus proche de vous.

En balade

En tant qu'habitant d'Étrembières, vous connaissez le Salève et son téléphérique, qui vous conduit en quelques minutes au sommet de cette montagne emblématique. Mais avez-vous déjà emprunté les sentiers qui le sillonnent ? Idéales pour vos bambins, des nombreuses balades offrent des panoramas exceptionnels sur le Léman et le Mont-Blanc.

Initiez-vous également à de multiples activités : parapente, varappe, VTT descente, les courses d'orientation... Des professionnels qualifiés vous accompagneront dans toutes vos aventures. Le tour du Salève achevé, promenez-vous sur les sentiers du Foron. Puis grimpez au Massif des Voirons pour admirer une faune et une flore préservées. Découvrez de nouveaux sentiers balisés jalonnés de magnifiques points de vue sur le bassin lémanique.

En intérieur

Et si le temps vient à se gâter... Continuez à vous amuser avec des loisirs en intérieur originaux. Escalade, laser games, foot, simulateur de voiture, golf et plaine de jeux pour enfants, vous aurez l'embarras du choix pour occuper votre tribu.

Dans l'eau

Avec deux complexes aquatiques, dont le récent Château Bleu situé au centre-ville d'Annemasse, vivez un été rafraîchissant entre natation et détente. Et si les sensations fortes vous attirent, goûtez à des moments de pure adrénaline au téléski nautique et au rafting.



Dans l'assiette

Après l'effort, le réconfort ! Émerveillez vos papilles et vos pupilles le temps d'un moment savoureux à la terrasse d'un restaurant de la région d'Annemasse. Puis apprenez les secrets de fabrication des produits locaux grâce à nos producteurs et artisans. Du 1^{er} juin au 30 septembre, destination terroir ! Nos chefs vous invitent à déguster des menus terroir à tarifs très privilégiés.

Dans les nuages

Des souvenirs inoubliables et des étoiles plein la tête, laissez l'imagination de votre enfant s'exprimer au cours d'un stage créatif à l'école des Beaux-Arts du Genevois.



Suivez le guide !

Quelle que soit votre envie, un **guide d'Annemasse Tourisme** y répondra. Gourmands, enfants, sportifs, amoureux de nature... rendez-vous à votre Office de Tourisme. Les guides sont gratuits et téléchargeables sur annemasse-tourisme.com



Annemasse Tourisme - Office de Tourisme - Catégorie 1
Place de la Gare, 74100 Annemasse.
Tél. : +33 (0)4 50 95 07 10 - annemasse-tourisme.com

Mairie d'Étrembières
59 place Marc Lecourtier
74100 Étrembières
Tél. : 04 50 92 04 01
Fax : 04 50 87 29 88
mairie.etrembieres74@wanadoo.fr

Ouverture :
Les lundis et mardis de 9h à 12h
et de 13h30 à 17h30
Les mercredis de 13h30 à 17h30
Les jeudis de 13h30 à 19h00
Les vendredis de 9h à 12h
et de 13h30 et 16h30

Police Nationale : 17
42 rue du Chablais 74100 Annemasse

Gendarmerie nationale
Rue de Romagny 74100 Annemasse
Tél. : 04 50 92 11 66

Pompiers : 18

Samu : 15

Centres hospitaliers :

**Centre Hospitalier
Alpes Léman (CHAL)**
558 route de Findrol
74130 Contamine-sur-Arve
Tél. : 04 50 82 20 00
www.ch-alpes-leman.fr

Hôpital Privé Pays de Savoie
19 avenue Pierre Mendès France
74100 Annemasse
Tél. : 0 826 30 00 74
www.generale-de-sante.fr

**Centre Hospitalier
Annecy Genevois**
Chemin du Loup
BP 14110
74164 Saint-Julien-en-Genevois cedex
Tél. : 04 50 49 65 65
www.ch-annecygenevois.fr

**Centre Hospitalier
Annecy Genevois**
1 av. de l'Hôpital
Metz-Tessy
BP 90074
74374 Pringy cedex
Tél. : 04 50 63 63 63
www.ch-annecygenevois.fr

Hôpitaux Universitaires de Genève
Rue Gabrielle-Perret-Gentil 4
1205 Genève
Tél. : 0041 22 372 33 11
www.hug-ge.ch

Services paramédicaux

Soins infirmiers
152 rue des Chamois
Pas de l'Échelle

Cabinet infirmier de proximité :
06 76 82 67 96
Christiany Marick : 06 06 64 10 67

Kinésithérapie

152 rue des Chamois
Pas de l'Échelle

Laurent Claret, formé en thérapies
manuelles et Beliza Barbosa, formée en
pathologies respiratoires

Tél. : 04 50 35 21 89 - 06 28 35 03 00

Déplacements à domicile possibles
À noter qu'en plus des soins sur
ordonnance, le cabinet propose aussi
des prestations bien-être.

Para et pharmacie Espace

Santé Nature
Centre commercial Migros
21 rue de l'Industrie 74100 Étrembières
Tél. : 04 50 92 68 75
Fax : 04 50 92 69 12
pharmacie.etrembieres@resopharma.fr

Association Départementale de Protection Civile et Secours (ADPCS)

263 rue Charles de Gaulle
74100 Étrembières (Pas de l'Échelle)
Tél. : 04 50 37 78 51 - 06 11 89 95 51

Complexe Martin Luther King
Rue du Docteur Baud 74100 Annemasse

Approches complémentaires

Thérapeute Reiki

Francizka Fedele
185 chemin des Cyclamens
74100 Étrembières
Tél. : 04 50 38 11 79
franziska.fb@hotmail.com

Thérapeute soins énergétiques

Marie-Luce Sanchez
Conseillère et accompagnement
en nutrition santé
Tél. : 06 12 74 20 34

Réflexologie

Natascha Wittekind
298 chemin de Veyrier
Pas de l'Échelle
74100 Étrembières
Tél. : 06 16 06 62 63
reflexo.nw@gmail.com



Secteur Finances



Dans un contexte général très incertain et après plusieurs années sans réévaluation, les impôts locaux vont connaître, cette année, une augmentation limitée, afin de permettre la réalisation de travaux importants au niveau de la commune.

2015 verra en effet l'achèvement du boudodrome au Pas de l'Échelle et le début de la mise en sécurité de la traversée du chef-lieu avec enfouissement des réseaux secs (électricité, téléphone) et mise aux normes des réseaux de distribution d'eau et d'assainissement. Ces travaux étaient très attendus et participeront sans aucun doute à l'amélioration du cadre de vie des habitants d'Étrembières pour les années à venir. À court terme et suite à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires en 2014, ils ont un effet non négligeable sur les finances de la commune.

Combinés à une diminution plus forte que prévue des dotations de l'État et contrairement aux choix réalisés dans certaines villes de répercuter presque intégralement cette diminution de ressources,

ils nous ont conduits à une augmentation des taxes locales, qui reste inférieure à 2 % pour équilibrer le budget de cette année.

L'abolition du taux plancher du franc suisse en janvier 2015 pourrait apparaître comme une bonne nouvelle pour les finances des communes frontalières... mais ceci ne se matérialisera qu'en fin d'année... si les conditions économiques locales ne se dégradent pas d'ici là !

Les dépenses de la commune ont donc été adaptées en conséquence, notamment en limitant les projets d'investissement. Nous resterons vigilants d'ici fin 2015 à respecter ce budget, mais également mobilisés pour les années à venir afin de permettre à la commune d'Étrembières de disposer d'un budget lui permettant d'assurer ses obligations.

**Philippe Zabé,
Maire Adjoint**

Secteur Scolaire

HISTOIRE DE LA LAÏCITÉ FRANÇAISE

La laïcité de la République Française dans le texte constitutionnel en vigueur, c'est-à-dire dans la Constitution de 1958, est affirmée dès le premier article de notre Constitution : « *La France est une république indivisible, laïque, démocratique et sociale.* »

L'histoire de la laïcité en France peut être décomposée en deux moments. Tout d'abord, la Révolution française met fin à une monarchie de droit divin et à l'ordre considéré comme voulu par Dieu. Ensuite, la Constitution civile du clergé du 12 juillet 1790 (nationalisation des biens de l'Église) introduit une première rupture. Le Concordat de 1801 se charge d'apporter un premier règlement à ce conflit, avec par exemple la création du mariage civil et de l'état civil. C'est le « premier seuil de laïcisation », qui se caractérise par une mise sous tutelle de l'Église par le pouvoir d'État. Trois autres éléments fondamentaux de ce premier seuil sont à relever : tout d'abord, la fragmentation institutionnelle, où la religion est concurrencée par d'autres institutions (médecine, école), qui s'émancipent de son influence ; ensuite, la reconnaissance de la légitimité sociale de la religion, qui reste une institution de socialisation et assure un service public reconnu ; et, enfin, le pluralisme des cultes reconnus.

Les prémices à la laïcité vont véritablement imprégner la société française au travers de l'éducation. C'est ainsi que la loi du 28 mars 1882 (loi Jules Ferry sur l'instruction publique obligatoire) va poursuivre l'évolution : « *Les écoles primaires publiques vaqueront un jour par semaine, en outre du dimanche, afin de permettre aux parents de faire donner, s'ils le désirent, à leurs enfants, l'instruction religieuse, en dehors des édifices scolaires.* »

Pour terminer, on arrive à une égalité formelle de cultes, séparés de l'État. Tout d'abord, la loi sur les associations du 1er juillet 1901, qui instaure un régime de liberté pour la création d'associations, met également un terme aux congrégations religieuses, qui doivent désormais être autorisées. Surtout, elle leur retire leur suprématie dans l'enseignement. Il s'agit ensuite de l'année 1905, année de la loi séparative de l'Église et de l'État, qui abolit le Concordat de 1801 et met fin au système des « cultes reconnus ». La loi de 1905 dispose ainsi que « *la République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes* », mais « *ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte* ».

La laïcité française est l'héritière de la Révolution de 1789, celle des droits de l'Homme.



Le samedi 27 juin 2015

aura lieu la **fête des écoles**, organisée par l'Association des Parents d'Élèves, au groupe scolaire Jean-Jacques Rousseau, dès 9 h 00.
Venez nombreux applaudir la prestation des enfants.

Interview théâtre !

RENCONTRE AVEC... ...TROIS ARTISTES PASSIONNÉES :

Isabelle Bosson, comédienne

Natacha Jaquerod, scénographe,
à l'initiative de *La lenteur du paysage*

Nathalie Boulín, comédienne et responsable
artistique de la Cie Le Facteur Sensible



De gauche à droite : Nathalie Boulín, Natacha Jaquerod, Isabelle Bosson

À la lecture de cet entretien réalisé au mois de mars, vous aurez peut-être eu le plaisir de découvrir le spectacle *La lenteur du paysage*, présenté le 29 mai dernier à la salle des fêtes du Pas de l'Échelle.

BIME : Quel est votre parcours artistique ? Amateur, professionnel ? Comment vivez-vous votre passion ?

Isabelle, Natacha, Nathalie : Nous sommes toutes les trois des professionnelles et nous vivons de notre passion ! Mais cette condition ne nous offre pas le confort d'une situation stable et régulière, elle exige une constante recherche de travail.

Isabelle : Ma passion m'est venue de mon père, Robert Bosson, maraîcher de métier mais qui adorait chanter et jouer dans les pièces qui étaient montées, à l'époque, à la paroisse de Veyrier. J'ai appris mon métier à l'École Supérieure d'Art Dramatique de Genève. Le comédien est un passeur de sens, il offre son corps, sa voix, sa sensibilité et son intelligence de la vie au service d'une histoire, d'un personnage, d'une écriture.

Natacha : En tant que scénographe, j'interviens dans la conception de l'espace scénique et dans sa réalisation (objet, décor...). Ce métier est vaste, il requiert un travail dramaturgique et un acte artistique en lien étroit avec tous les intervenants des différents corps de métier du spectacle. C'est aussi une passerelle entre l'œuvre et le public.

Nathalie : Avant de devenir comédienne, j'ai été assistante en pharmacie. Cela m'a rendue sensible à certaines souffrances liées à la

maladie, mais aussi au « tragi-comique » de la condition humaine. Le théâtre est le lieu pour moi où je peux assouvir ma soif de curiosité et comprendre l'humain dans son interaction avec le monde. Et aussi mon envie d'offrir au spectateur le fruit de ce travail. Je souhaite humblement nourrir des espaces que les médicaments ne font peut-être que soulager.

BIME : Votre première expérience théâtrale ?

Natacha : Entre 12 et 15 ans environ, j'ai participé à l'aventure d'un cirque d'enfants.

Nathalie : À l'âge de 21 ans, je me présente au Conservatoire de Lausanne avec un monologue tiré d'*Une saison en enfer* d'Arthur Rimbaud. C'est une expérience qui marquera un tournant dans ma vie et a été la découverte d'une vocation.

Isabelle : Je devais avoir 13 ans. Nous avons constitué un petit groupe de théâtre au collège Jacques Prévert, à Gaillard. Mon premier rôle était le pasteur du village dans la pièce *Le Creux de Michel Viala*, que nous avons aussi représentée à la salle communale du Pas de l'Échelle.

Isabelle, Natacha, Nathalie : Le théâtre est une activité artistique qui nous invite à nous remettre en question. Mais le doute est salutaire car il nous pousse sans cesse à l'inventivité et nous force à l'humilité.

BIME : Avez-vous des influences artistiques, un style attiré ?

Isabelle, Nathalie : Nous avons toutes

les deux une nature et une formation de comédienne qui nous permettent d'aller autant dans le tragique que dans l'humour.

Natacha : Après 30 ans d'expérience, je suis plus précise pour aller à l'essentiel, au plus simple. Ce qui m'inspire : la recherche d'un espace imaginaire qui lie le geste poétique et politique.

BIME : Impliquez-vous vos émotions personnelles dans vos créations ? (NDLR : en référence à *La lenteur du paysage*, *Voyages dans les Alpes*, *sur les traces d'Horace-Bénédict de Saussure*).

Natacha : Mon goût prononcé pour la montagne et mon intérêt pour la géologie, les sciences naturelles m'ont conduite vers l'œuvre d'Horace-Bénédict de Saussure, avec l'envie de mieux connaître cet illustre savant genevois du siècle des Lumières.

Isabelle, Nathalie, Natacha : Nous désirons partager le profond enthousiasme que nous avons eu en découvrant le bel esprit d'H.-B. de Saussure. Avec cette création, nous désirons ouvrir un espace de liberté, un champ du possible... C'est très important pour nous dans ce monde plutôt désenchanté et blasé. Et tout cela, bien sûr, avec humour et poésie...

BIME : L'art, la culture ? Ressentez-vous un devoir de transmission vis-à-vis de la jeunesse, du grand public ?

Isabelle, Natacha, Nathalie : Aller à la rencontre de la jeunesse, des milieux populaires dans la découverte de l'art est un

Interview théâtre !

travail de longue haleine. Avec ce spectacle itinérant, dont la conception nous permet de jouer partout, notre objectif est justement d'aller à la rencontre d'un autre public, celui qui ne va pas forcément au théâtre, et ainsi de faire découvrir de façon ludique non seulement ce « scientifique philosophe », mais aussi l'élan formidable de ce XVIII^e siècle.

BIME : Une fois aboutie, votre création vous paraît-elle comme vous l'avez imaginée, comment est-elle accueillie ?

Isabelle, Natacha, Nathalie : Ce projet de création est bien accueilli et suscite de l'intérêt. De Saussure reste méconnu du grand public. Son œuvre nous permet de nous relier à notre environnement, à la terre. Ce scientifique nous transmet sa

passion à travers ses écrits, dont le style est magnifique. Cette langue du XVIII^e est très accessible aujourd'hui. Le spectateur va découvrir sa région avec un autre regard.

BIME : Quels sont vos projets ?

Isabelle, Natacha, Nathalie : Permettre à ce spectacle de « vivre sa vie » ! Nous aimerions beaucoup jouer *La lenteur du paysage* dans la vallée de l'Arve, et encore plus loin... toujours dans les pas d'Horace-Bénédict de Saussure !

BIME : Si vous deviez vous reconverter dans un travail plus « administratif », lequel serait-il ?

Natacha : Les sciences naturelles, la politique !

Isabelle : Animatrice pour personnes âgées !

Nathalie : Thérapeute par le touché !

Mesdames, au nom du BIME, je vous remercie pour cette rencontre, pur moment d'échanges et de plaisir partagés.

Anny Martin, Maire Adjointe,
Étrembières, le 25 mars 2015

Secteur urbanisme

CIMETIÈRE D'ÉTREMBIÈRES

Comme vous le savez, la commune d'Étrembières œuvre, depuis plusieurs années maintenant, à l'amélioration de la gestion de l'espace réservé au cimetière afin de pouvoir y accorder de nouvelles concessions.

Un gros travail a été fait par nos prédécesseurs, avec notamment la création d'un agréable espace cinéraire.

La première phase d'une procédure de reprise de concessions en état d'abandon a été initiée en décembre 2011, avec une période d'affichage de la liste des concessions concernées jusqu'au 13 avril 2012.

Les familles disposaient d'un délai de trois années pour réaliser une remise en état.

Nous voilà arrivés au terme de ce délai, à la deuxième phase de cette procédure de reprise, avec un deuxième constat le mercredi 10 juin 2015, sur place.

Selon la législation, la commune peut reprendre une sépulture centenaire ou perpétuelle :

- ayant plus de 30 ans d'existence,
- dans laquelle aucune inhumation n'a eu lieu depuis moins de 10 ans,
- qui présente un état d'abandon constaté 2 fois à 3 ans d'intervalle.

Monique Bosson,
Maire Adjointe



LA CHASSE

Notre société de chasse et plusieurs de ses membres se sont montrés particulièrement actifs lors de la journée de sensibilisation et de mobilisation pour l'environnement, organisée le 28 mars. Ils ont pu échanger avec certains élus et participants sur la chasse et ses généralités, dont notamment :

- l'application du plan de chasse,
- la mise en place de mesures sécuritaires en période de chasse (signalisation et gilet fluo).

Les chasseurs ont été interpellés sur un point précis, qui mérite quelques éclaircissements. En effet, certains habitants s'étonnent d'entendre des coups de fusil hors période légale d'ouverture de la chasse.



Hormis de possibles actes de braconnage, il faut également savoir qu'en dehors de la période de chasse, cinq membres de la société (deux gardes et trois personnes désignées et nommées par le préfet) ont l'autorisation de réguler certaines espèces nuisibles, dont la liste est affichée en mairie.

Les dates de régulation sont fixées par le préfet, c'est-à-dire de la fermeture de la chasse jusqu'au 10 juin. Les gardes assermentés, quant à eux, ont pour mission de réguler les espèces nuisibles à l'année.

Concrètement, les actions mises en place sur le terrain dans la commune concernent la régulation :

- des corneilles noires, afin de réduire les nuisances sonores et limiter les dégâts occasionnés par ces oiseaux sur les semis de cultures ;
- des renards, lesquels propagent certaines maladies, dont la douve du foie (échinococcose), et s'approchent des habitations pour visiter les jardins et les poulaillers.

En espérant avoir, au travers de ces quelques lignes, répondu aux interrogations des habitants de la commune, nous restons ouverts pour apporter réponse à toutes autres questions sur la chasse en général et le fonctionnement de l'association des chasseurs.

La journée de l'environnement a été non seulement l'occasion de rendre notre commune propre grâce à votre participation, mais aussi de nous rapprocher de vous pour partager, entre autres, sur la pratique de la chasse.

Merci de votre intérêt.

Bruno Rodriguez, Chasseur

LA PÉRIODE DES CHENILLES PROCESSIONNAIRES EST ARRIVÉE



La chenille processionnaire est la larve d'un papillon de nuit, le *Thaumetopea processionea*. Ce papillon pond des œufs à la fin de l'été aux extrémités des branches des chênes et des pins. De la mi-avril jusqu'à fin mai éclosent de petites chenilles.

Les poils de la chenille processionnaire sont urticants. Ces propriétés urticantes persistent même après la disparition de la chenille.

N'essayez en aucun cas d'éliminer vous-même les chenilles processionnaires.

La lutte contre les chenilles processionnaires ne peut être pratiquée que par des professionnels ; la méthode consiste à brûler et aspirer les chenilles et leurs nids, de préférence tôt dans la saison, quand les poils urticants ne sont pas encore développés.

Le vendredi 27 mars 2015, les services techniques de la commune d'Étrembières ont procédé au traitement des pins situés en face de la gare de Bossey.

Communiqué des Aînés de l'Agglo

Leur après-midi festive aura lieu le samedi 24 octobre 2015,
à 14 h 00, à l'Espace Louis Simon à Gaillard.

Prix de l'entrée : 10 €. Inscriptions auprès de Pascale à Annemasse Agglo : 04 50 87 83 03.

ACTUALITÉ SENIORS : OPÉRATION « UN SERVICE POUR TOUS »

Medical Retraite est un service de conseil gratuit pour les familles en recherche d'une place disponible en maison de retraite. Son projet se distingue par une **équipe pluridisciplinaire**. Composée de conseillers spécialistes en gérontologie, d'experts juridiques, de médecins et psychologues, elle répond à la demande dans toute sa dimension humaine.

Les aînés et leurs aidants sont ainsi accompagnés de manière éclairée, et sont soutenus dans leurs démarches, souvent éprouvantes.

Trois pôles novateurs, professionnels et gratuits

Un pôle juridique : Il permet à tous de poser les questions sur les aides, les droits et les obligations, sans oublier les tutelles, curatelles...

Un pôle d'information médicale : Il permet à tous d'en savoir plus sur les différentes pathologies liées au 3^e âge : Alzheimer, Parkinson, AVC, etc. Ce service ne remplace pas une consultation auprès d'un médecin.

Un pôle d'écoute psychologique : Cet espace de parole permet d'aborder toutes les problématiques personnelles souhaitées. Ce service, comme les deux autres, respecte les règles de confidentialité.

Prise de rendez-vous téléphonique pour chacun de ces pôles au 01 84 88 61 85.

À propos de Medical Retraite :

Medical Retraite conseille les familles partout en France et les aide dans la recherche d'une place disponible en maison de retraite (médicalisée ou non). Des spécialistes en gérontologie identifient les besoins et proposent des réponses personnalisées, adaptées à l'urgence de la demande, au budget, à la zone géographique et aux pathologies du futur résident. Ils accompagnent les personnes âgées, leurs proches, ainsi que les professionnels qui les suivent tout au long des démarches, jusqu'à l'admission.

Nous proposons aussi bien des foyers-logements, des résidences services que des maisons de retraite médicalisées. Nous privilégions les établissements offrant une prise en charge de qualité.

*Medical Retraite offre un service entièrement gratuit.
Pour en savoir plus : www.medical-retraite.fr*

COMMUNIQUÉ DES BIBLIOTHÈQUES SONORES DE L'ASSOCIATION DES DONNEURS DE VOIX

Bibliothèque Sonore d'Annemasse

3 rue Aristide Briand, BP 178

Tél. : 04 50 92 33 40

Courriel : 74A@advbs.fr

Permanence : les jeudis de 9 h 00 à 11 h 30

Depuis plus de 37 ans, la Bibliothèque Sonore d'Annemasse propose un service entièrement gratuit aux personnes souffrant d'un handicap visuel, par la mise à disposition de livres et revues enregistrés par nos bénévoles (donneurs de voix) sur CD MP3. Notre champ d'action intervient sur l'ensemble du département, voire au-delà pour certains audio-lecteurs éloignés. Nos services sont grandement appréciés et nous cherchons à développer toujours plus le nombre de titres disponibles, ainsi que l'assistance à ceux qui peuvent ainsi rompre leur solitude et retrouver la joie de « lire » malgré leur handicap.

IMPÔTS

Message de la part de Monsieur Bernard Cressot, directeur départemental des finances publiques de la Haute-Savoie (extraits).

Madame, Monsieur,

Les règles sur les horaires d'ouverture des guichets des services locaux sont anciennes et ne correspondent plus aux besoins actuellement exprimés. Il est apparu nécessaire d'harmoniser, à compter du 1^{er} février 2015, les horaires d'ouverture au public des services de la DDFIP 74 afin, notamment, de les rendre plus lisibles aux usagers, tout en tenant compte des contraintes des services. (...)

L'ouverture de l'ensemble des services sera assurée tous les jours de la semaine, selon deux modalités en fonction de la taille de la commune d'implantation. L'ensemble des services de l'agglomération annécienne, ainsi que ceux situés dans les

communes d'Annemasse, Bonneville, Cluses, La Roche-sur-Foron, Rumilly, St-Julien-en-Genevois, Sallanches et Thonon-les-Bains seront ouverts au public comme suit :

LUNDI : 8 h 30 à 12 h 00 - 13 h 30 à 16 h 00
MARDI : 8 h 30 à 12 h 00 - 13 h 30 à 16 h 00
MERCREDI : 8 h 30 à 12 h 00
JEUDI : 8 h 30 à 12 h 00 - 13 h 30 à 16 h 00
VENDREDI : 8 h 30 à 12 h 00

(...) Par ailleurs, afin d'adapter nos horaires d'ouverture aux besoins des usagers, lors des campagnes déclaratives d'impôt sur le revenu et de recouvrement, l'amplitude horaire sera augmentée les jours et les semaines les plus chargés de l'année en termes d'accueil, soit environ 40 jours par an. (...) Des services en ligne sont également disponibles. En particulier le site impots.gouv.fr, accessible 24 h/24 et 7 j/7, constitue un mode d'accès privilégié pour les usagers de la DGFIP pour la résolution des cas les plus simples, qui sont aussi les plus nombreux. Le recours à cet outil sécurisé et précisément documenté doit être vivement recommandé. (...)

Mieux connaître nos élus !

Anny Martin, Adjointe au maire depuis mars 2014



Quelles sont vos passions ?

Le mot passion est fort et éphémère. Par contre, je porte de l'intérêt à beaucoup de choses. Je suis curieuse, j'aime découvrir, tant au niveau littéraire, artistique qu'intellectuel, et sans oublier les activités manuelles, c'est vital pour moi !

Quel talent auriez-vous souhaité avoir ?

Marcher sur les mains, voler !...

Quel est le plus beau souvenir qui vous rattache à Étrembières ?

Dans les années 80, lorsque j'ai découvert notre petite maisonnette de passage à niveau nichée au pied d'un immense sapin, avec son lavoir en pierre...

Quelle personne/personnage admirez-vous le plus ?

Pas d'admiration particulière pour telle ou telle personne, je suis plus dans la reconnaissance de causes défendues, d'actions, d'état d'esprit portés par une personne.

Dans quel autre pays aimeriez-vous vivre ?

En visiter beaucoup, oui ! Quant à vivre ailleurs qu'en France, il me faudrait une raison vitale pour ma famille, mes proches ; dommage que ce bulletin ne soit pas sonore, je vous aurais chanté Ma France de Jean Ferrat.

Si vous étiez...

Un lieu à Étrembières : le départ et l'arrivée du téléphérique (ça en fait deux, vous prenez ?!).

Un animal : un chat.

Un livre : *Du côté des petites filles* d'Elena Gianini Belotti.

Une œuvre musicale : chez moi, cela change souvent. Je dirais *Carmen* de Bizet !

Un tableau : un Renoir.

Vous avez une baguette magique, quelle serait votre action prioritaire pour l'amélioration de notre quotidien ?

Préserver la liberté, par plus de tolérance et de respect ! De l'élégance, de l'humour, de l'amour...

Odile Moriaud, Conseillère

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES



Les conseils généraux et les conseillers généraux ont été renommés respectivement en conseils départementaux et conseillers départementaux au mois de mars 2015. Ces derniers ont été renouvelés dans leur ensemble, et ce pour une durée de 6 ans. Les cantons sont redécoupés, ils sont désormais moins nombreux mais composés d'une population plus importante et d'un périmètre géographique étendu.

Tous les binômes de candidats, quelle que soit la taille du canton, une fois élus doivent déclarer un mandataire financier (auparavant, seuls les candidats dans les cantons de plus de 9 000 habitants étaient concernés par cette obligation).

Source / CNFPT Centre national de la fonction publique territoriale

Les résultats au second tour pour la commune d'Étrembières, qui fait partie du canton de Gaillard, 4^e circonscription, ont été les suivants :

INSCRITS	966	2 bureaux de vote	
VOTANTS	403	Participation	41.72 %
EXPRIMÉS	369	Exprimés	91.56 %
ABSENTIONS	563	Abstentions	58.28 %
BLANCS	29	Blancs	7.20 %
NULS	5	Nuls	1.24 %
BLANCS/NULS	34	Blancs+ Nuls	8.44 %

Candidats	Voix	%
M. BOCCARD Bernard et Mme TEPPE-ROGUET Marie-Claire	227	61.52 %
Mme BRULE Marie-Claire et M. DE SAINTE MAREVILLE Olivier	142	38.48 %

Laurence Déramé,
Conseillère

BRUITS ET TROUBLES DE VOISINAGE

Police Municipale

Horaires : lundi au vendredi :

8 h 00 - 11 h 30 et 12 h 30 - 17 h 30

Bureau : mairie : tél. 04 50 92 43 05

ou portables : 06 30 58 11 19 ou 06 43 33 18 64

Mail : police-municipale.etrembieres74@wanadoo.fr



Arrêté préfectoral de la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales (n° 358 DDASS/2001) :

Tout bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition, ou son intensité, causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution, est interdit de jour comme de nuit.

Chacun doit nécessairement tolérer de la part de son voisinage une certaine dose de désagréments, inhérents aux nécessités même de la vie en société. Il en est ainsi dès lors que l'auteur du désagrément ne commet aucune faute, ni aucun abus de droit.

Cependant, il peut arriver qu'une personne, bien qu'agissant en toute bonne foi, occasionne à un voisin un préjudice supérieur à ce que la vie en société oblige à supporter.

Les bruits de comportement, également appelés « **bruits domestiques** », correspondent principalement aux bruits inutiles ou agressifs de la vie quotidienne, provoqués, directement ou non, par les comportements désinvoltes de personnes. La réglementation considère ces bruits comme gênants dès lors que ces bruits durent longtemps, sont de très forte intensité sonore ou se répètent fréquemment.

Arrêté municipal en date du 17 mai 2000

Article 3 : Les travaux, notamment de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, ne peuvent être effectués que :

les jours ouvrables :

de 8 h 30 à 12 h 00 et 14 h 30 à 19 h 30

les samedis :

de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00

et les dimanches et jours fériés :

de 10 h 00 à 12 h 00

Thierry Calloud, Policier municipal

Opération tranquillité vacances



Ce service fonctionne toute l'année :

Vous pouvez vous inscrire à l'adresse mail de la police municipale, qui assurera cette opération.

Des patrouilles régulières dans votre propriété sont programmées pendant vos vacances, permettant ainsi de constater d'éventuelles dégradations dues aux intempéries ou à de la malveillance.

Pour vous inscrire, contactez le service de police municipale en indiquant vos :

NOM - prénom - adresse - dates des vacances - tél. portable - portail ouvert ou fermé - alarme - le nom des voisins ou de la famille qui surveille la maison et leurs coordonnées téléphoniques.

Les bases juridiques relatives à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets

Les déchets dits verts, éléments issus de la tonte de pelouses, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagages, de débroussaillage et autres pratiques similaires, constituent des déchets quel qu'en soit le mode d'élimination ou de valorisation.

S'ils sont produits par des ménages, ces déchets constituent alors des déchets ménagers.

En conséquence, dès lors que les déchets verts peuvent relever de la catégorie des déchets ménagers et assimilés, le brûlage en est interdit en vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental.

Ça s'est passé en images

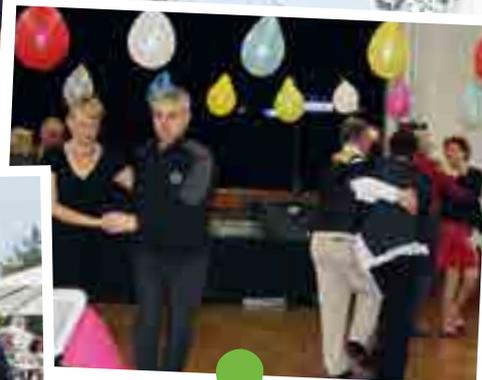
Madame Solange Calendini a été réélue présidente du club La Belle Époque lors de l'assemblée générale du 3 mars 2015, à la salle des Bleuets, à Étrembières.



Nouveaux arrivants 06.01.2015



Vœux du Maire
16.01.2015



Thé dansant 01.03.2015



Commémorations
du 26.04.15 et du 08.05.2015



Bourse aux jouets
APE
15.03.2015

Vide-grenier
Être en fêtes
26.04.2015



Journée de l'environnement
28.03.2015



Remise des prix
Maisons fleuries 29.11.2014



Loto de la Boule du Salève
08.03.2015



Verre de l'amitié
Être en fêtes 10.01.2015



Chocolat chaud offert par l'APE
19.12.2014



Crêpes, gâteaux offerts par l'APE
06.12.2014

VOYAGE PRÉHISTORIQUE AU PIED DU SALÈVE



La Mémoire de Veyrier, avec l'aimable participation de la commission Mémoire et Patrimoine de la commune d'Étrembières, vous proposait, lors d'une conférence à la salle communale de Veyrier, le mercredi 19 novembre 2014, un voyage dans le temps. Un voyage de plus de 20 000 ans en compagnie de Pierre Corboud, archéologue et collaborateur scientifique à l'Université de Genève. La conférence était illustrée, entre autres, par des dessins au fusain d'André Houot.

Dans le courant de l'année 1833, le Dr François-Isaac Mayor explore pour la première fois un abri sous blocs dans les carrières du Salève, situé sur la commune d'Étrembières. Il y découvre « *une tige bordée d'épines travaillées par la main de l'homme* ». Probablement une tête de harpon. Le Dr Mayor ignore l'importance de sa découverte, mais nous savons aujourd'hui qu'il est le premier savant à avoir

récolté un objet sculpté magdalénien sur un site exempt de tout mélange et qui ne soit pas la tanière d'un prédateur.

Les abris sous blocs du site de Veyrier-Salève tiennent une place importante dans l'histoire, due à la précocité de leur découverte et au fait que les établissements de cette époque ne sont pas fréquents en Suisse occidentale.

Il y a environ 18 000 ans, le glacier du Rhône se retire et laisse la place à un plateau. Durant cette période, appelée également âge interglaciaire, un lac apparaît et de grands animaux, comme les mammouths laineux et les rennes, broutent dans la plaine.

Puis, les mammouths migrent vers le nord, plus froid, et laissent la place aux chevaux sauvages, aux sangliers, aux ours. Cette présence importante de faune sauvage attire les peuples de chasseurs-cueilleurs, venus du sud en poursuivant les troupeaux de rennes ou de chevaux et qui s'arrêtent non pas dans des grottes, mais dans des abris sous blocs au pied du Salève.

Les témoignages de leur passage sont les différents outils retrouvés au pied du Salève : en silex, en os, en bois de renne ou de cerf, comme des burins, perçoirs, grattoirs, ainsi que des harpons, propulseurs et bâtons percés, souvent ornés de motif animal ou végétal, mais également des parures confectionnées à l'aide de dents ou de coquillages.

Les abris sous blocs ont aujourd'hui totalement disparu suite à l'exploitation des carrières et à la construction de l'autoroute. La Mémoire de Veyrier et la commission Mémoire et Patrimoine d'Étrembières vous invitent donc à découvrir l'histoire de ces abris sous blocs, ainsi que celle du peuplement du bassin genevois.

Source :
Université de Genève, faculté des sciences, Institut F.-A. Forel
Bulletin de la Société préhistorique de France, 1908, *La station paléolithique de Veyrier*
Publication Veyrier et la préhistoire, Prof. Alain Gally

ÉTREMBIÈRES

Vous qui portez l'histoire de la commune au travers de mémoires, d'anecdotes, de photos, de récits, vous pouvez nous aider à faire vivre le passé dans un présent qui en a besoin pour mieux comprendre et construire notre futur.

Merci de vous signaler à la mairie : 04 50 92 04 01.

Les membres de la commission Mémoire et Patrimoine reprendront contact avec vous et peuvent se déplacer pour vous rencontrer.

Laurence Déramé,
Conseillère



SAS THERMOZ ASSAINISSEMENT

- Débouchage, curage
toutes canalisations
- Inspection par caméra vidéo
- Vidange curage fosse septique, puits perdus
- Location de bennes



7, rue des Chasseurs
74100 Ville-la-Grand
Tél. 04 50 38 50 92

40 bis, rue des Vallées
74200 Thonon
Tél. 04 50 70 17 70

ESLC Alpes

REVILLARD FIOUL 74



Fioul - Charbons - Carburants - Lubrifiants - Gaz

"L'énergie est notre avenir, économisons-la !"

Cruseilles • Annemasse • Annecy • Thonon
Tél. 04 50 44 10 43

Réflexologie

Pas-de l'Echelle - Etrembières



- ▶ **DETENTE**
(stress, sommeil...)
- ▶ **ACCOMPAGNEMENT**
(maladie, douleurs...)

Natascha Wittekind
Tél. 06.16.06.62.63

Le
LOUNGE
Coiffure

502 route de S' Julien
74100 Étrembières
Tél. 04 50 83 66 35

Mardi et Mercredi de 9h à 19h
Jeudi et Vendredi de 9h à 20h
Samedi de 8h à 16h

ETREMBIÈRES DERNIÈRES OPPORTUNITÉS!

Votre maison T4 ou T5
avec garage intégré et place de parking
à deux pas de la Suisse.



francelot

Contactez-nous au :

04 72 14 51 20

Colas & vous,
une proximité
de tous les instants !



Toujours plus proche des citoyens,
Colas Rhône-Alpes Auvergne réalise des aménagements
urbains alliant confort, sécurité et harmonie des lieux de vie.

Agence
de la Vallée de l'Arve
ZI les Fourmis
130 av. de la Roche Parnale
74130 BONNEVILLE

Tel : 04 50 25 22 90
Fax : 04 50 25 61 23

Centre
d'Annemasse
Le Pas de L'Echelle
Chemin de Bois Crevin
74100 ETREMBIERES

Tel : 04 50 95 46 60
Fax : 04 50 39 93 79



Mémoire et Patrimoine

UN BICENTENAIRE À VEYRIER SOUS LE SIGNE DU SOLEIL !



Souvenez-vous d'une grande première en 2010, du 30 avril au 14 mai : « **Veyrier-Étrembières sans frontières** ». Les villages français et suisse unis dans une même envie : l'idée de faire ensemble, se souvenir ensemble. Pour fêter le bicentenaire de l'entrée de Genève dans la confédération helvétique, différentes programmations furent proposées : une balade découverte à travers l'histoire de Veyrier et d'Étrembières, guidée par les membres des Mémoires des deux communes, en passant notamment par la fontaine Jules César et les Moulins de Veyrier, suivie d'une cérémonie officielle sur la place de l'Église. L'événement fut animé par une troupe de théâtre – Les Tréteaux de l'Arvaz –, bien surprenante, qui fit revivre par des saynètes vivantes et drôles une bonne partie de l'histoire entre Veyrier et Étrembières en 1815.

Sans oublier sous les 12 coups de midi, un repas d'époque concocté spécialement pour l'occasion par les restaurateurs et commerçants de Veyrier, pause agréable avant de poursuivre cette journée, rythmée par de la musique, de la danse, des spectacles de rue, des jeux et une visite du château de Veyrier, guidée par le Comte de la Fléchère en personne.



Nos accompagnateurs costumés ont parcouru le village tout au long de cette journée pour vous faire vivre ce bicentenaire. Un merci tout particulier à la Mémoire de Veyrier pour son immense travail historique.

